



Infolettre N°56 - 08 décembre 2021

[La fracture numérique en temps de crise sanitaire](#)



Le premier message à porter cette semaine est de ne pas chercher à sous-estimer la situation dans laquelle nous sommes : aujourd'hui l'incidence du Covid-19 en Île-de-France est à un niveau très important et augmente tous les jours. Le nombre d'entrées en hospitalisation est devenu tout à fait considérable.

La notion des gestes barrières s'est clairement diluée ces derniers temps, alors que nous rentrons dans une période de festivités. L'important cette semaine est de bien considérer les annonces nationales de lundi dernier comme un encouragement aux comportements individuels de protection qui agissent sur la limitation de propagation du virus.

Le second message est de pouvoir porter au plus près des quartiers l'appui à la vaccination, que ce soit pour la première, seconde ou troisième dose, avec les deux leviers dont nous disposons : surveiller les centres de vaccination qui vont ouvrir des nouvelles plages horaires, encourager à la vaccination de proximité qui est désormais possible, y compris sans rendez-vous. Dans les quartiers, les associations peuvent prendre rendez-vous pour les personnes avec les pharmaciens, ou les accompagner. Sur la question des vaccins employés, le Moderna et le Pfizer ont exactement la même efficacité, et n'ont aucun effet secondaire différent. Sachons que si les premières doses ont été faites en Pfizer, il est judicieux de se faire vacciner par Moderna car le croisement des doses augmente la protection face au virus à la fois en puissance et en durabilité. Aujourd'hui la vaccination est possible, possible à côté de chez soi et les deux vaccins nous permettront de passer les périodes délicates de décembre.

Nous vous proposons un numéro qui parle de la fracture numérique, c'est tout à fait en lien avec la situation de crise sanitaire, et nous devons activer tous les moyens pour réduire cette fracture.

Luc Ginot

Directeur de la Santé Publique

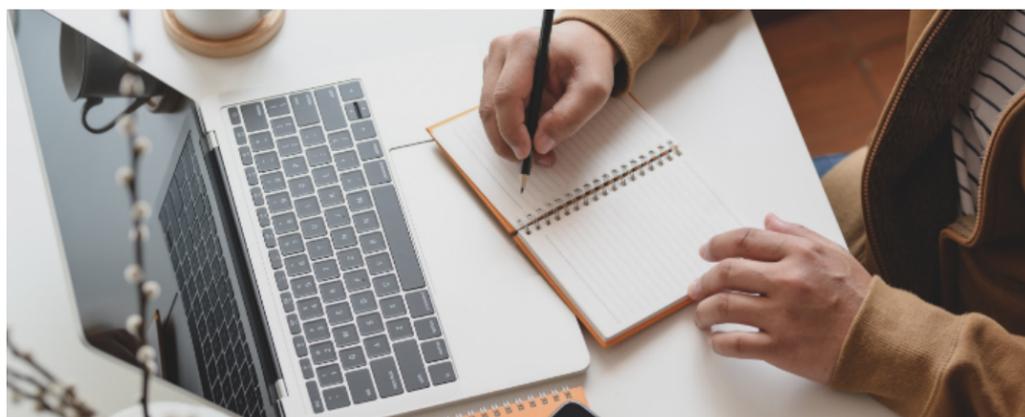


Actualité : Renforcement de la mobilisation face à la 5ème vague

Le Premier ministre et le ministre de la santé ont détaillé une nouvelle série de mesures le 6 décembre visant à contre la reprise épidémique

- **Rehaussement au niveau 3 du protocole sanitaire dans les écoles** maternelles et élémentaires : port du masque obligatoire en intérieur et extérieur pour le personnel et les élèves, limitation des brassages par niveau et classe à la cantine et des activités sportives de haute intensité en intérieur (compatibilité avec le port du masque, les règles de distanciation)
- **Extension du télétravail** recommandé sur la base de deux ou trois jours
- **Limitation des rassemblements festifs** en intérieur, dans les sphères privées et professionnelles
- **Evolution de protocoles des marchés de Noël** plus stricts : port du masque, encadrement de la consommation alimentaire sur place
- **Fermeture des discothèques** pour quatre semaines à partir du 10 décembre. En revanche pas de jauges prévues à ce stade pour les événements culturels, commerciaux, les salles de spectacle
- **Ouverture de la vaccination des 5/11 ans à risque** à partir du 15 décembre, comme le recommande la Haute Autorité de Santé (HAS)
- **Accessibilité à la vaccination sans rendez-vous pour les personnes de 65 ans et plus.**

Vulnérabilités numérique et sociale : quelle réalité ?



La crise sanitaire a renforcé la place du numérique (éducation nationale, télétravail, consultations médicales à distance ...) et amplifié les risques d'exclusions. Les clivages se situent au niveau de l'accès matériel au numérique, mais surtout au niveau des compétences et types d'usages des utilisateurs.

Des inégalités persistantes dans la connexion au réseau, dans l'emploi et la maîtrise des usages d'internet

* 99,2% du territoire français est couvert par le haut débit cuivre/ ADSL en 2018. Pourtant 12% des personnes n'ont pas accès au réseau par manque d'infrastructures, ou d'équipements pour des raisons socioéconomiques (situation de précarité ou de pauvreté).

* 14 Millions de Français ne maîtrisent pas les usages du numérique et 3 sur 5 sont incapables de réaliser des démarches administratives en ligne (Insee 2019).

Quels sont les déterminants qui pénalisent l'usage d'internet

* **L'âge** : les plus de 75 ans, les 60-74 ans ont 9 fois et 5 fois plus de risques d'être en situation d'illectronisme que les 15-29 ans

* **Des marqueurs de positions sociales**. Le niveau de vie : les ménages modestes ont 3,7 fois plus de risques de ne pas être équipés et 2 fois plus de risque d'être en situation d'illectronisme que les ménages aisés. Le diplôme ou la classe sociale restent également des déterminants importants.

* **Les situations de handicap** : 1 personne sur 5 est en exclusion numérique, seules 13% des démarches administratives sont conformes en matière d'accessibilité au handicap.

* **L'illettrisme** : 2 500 000 français de plus de 18 ans sont en déficit de maîtrise de l'écriture, la lecture, le calcul, des compétences essentielles pour utiliser internet (davantage des hommes : 60,5% que des femmes 39,5% dont une grande part d'étrangers).

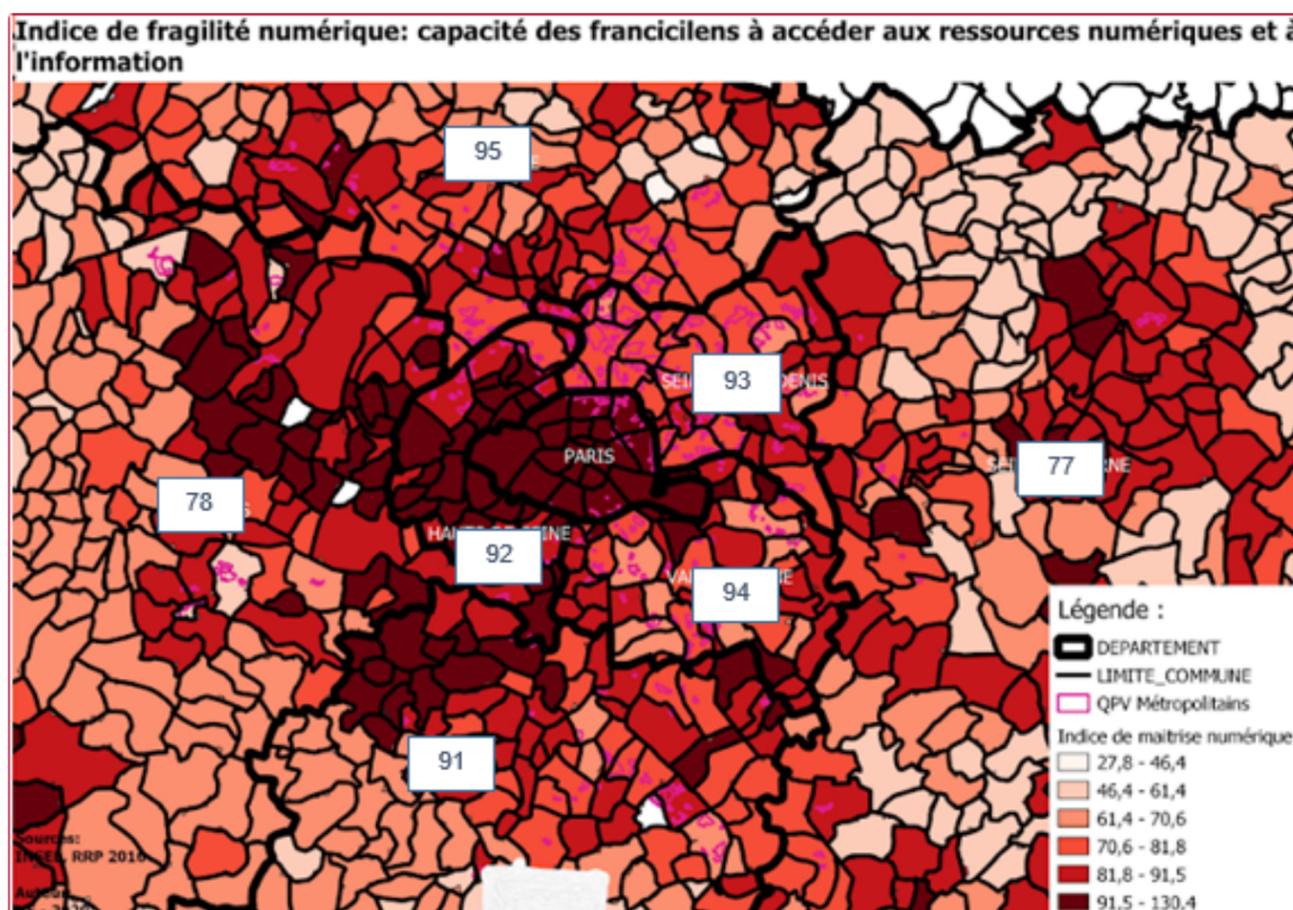
De quoi parle-t-on :

« **L'illectronisme** » est une notion qui renvoie à deux difficultés : le manque d'équipements c'est-à-dire le fait de ne pas disposer d'une bonne connexion internet, de ne pas avoir d'ordinateur... et « l'incapacité à utiliser des ressources et moyens de communication électroniques du fait d'un manque de compétences à la fois dans l'usage de l'outil informatique et des logiciels et aussi dans la maîtrise du net : son langage, ses usages (savoir chercher, sélectionner, analyser, et utiliser l'information disponible).

Pour retrouver les Ateliers citoyens du numérique en santé : [Cliquez-ici](#)

Zoom : L'indice de fragilité numérique en Île-de-France

« L'indice de fragilité numérique révèle la probabilité que sur un territoire donné, une partie significative de la population ciblée se trouve en situation d'exclusion numérique ».



*Source Ugo SOUDRIE : Responsable Observatoire social de la Ville de Nanterre -

A retenir :

- **Un niveau de compétences plus élevé pour les habitants de l'Ouest parisien** (Yvelines, hauts de Seine) que ceux de l'Est notamment en Seine St Denis et en Val de Marne.

- **Une maîtrise globale du numérique qui diminue avec la distance par rapport au centre** ; elle est moins importante en grande couronne qu'en petite couronne y compris dans les quartiers populaires.

- **L'importance du profil social des habitants en matière d'inclusion numérique à l'échelle des villes et infra-communale.** Par exemple, si on compare Nanterre, Villeneuve La Garenne, Bagneux à Versailles, St Germain en Laye. Si l'on se situe à l'échelle d'une ville comme Nanterre avec quatre espaces à très faibles compétences d'usages : une partie du quartier du Petit Nanterre, du Vieux Pont, du Plateau du Mont Valérien, certaines zones du centre-ville.

Portail de la fragilité numérique : <https://www.fragilite-numerique.fr>

Focus : Des initiatives et des contacts pour développer vos activités d'inclusion numérique :

- **1700 Tiers-Lieux** : des espaces dédiés pour l'expérimentation de nouveaux usages (ateliers partagés, campus connectés, télé centres, ateliers de fabrication numérique). Objectif : accompagner les publics dans les quartiers prioritaires de la ville en Île-de-France.

- **300 Fabriques du Territoire** : des tiers lieux structurants pour offrir des services d'accompagnement à l'utilisation des outils numériques.

- **2000 Maisons France Service** en cours de déploiement pour faciliter la relation des usagers aux services publics avec regroupement des guichets d'organismes essentiels pour des démarches au quotidien.

- **67 lieux d'accueil** : le PIMMS (points Information Médiation Multi Services associant des acteurs privés pour déployer une médiation sociale numérique).

Les Aidants Connect afin de faciliter pour des aidants habilités à la réalisation de démarches administratives.

La plateforme solidarité numérique : un centre d'appel (01 70 77 23 72) et un site internet pour accompagner les personnes dans leur usage d'internet : <https://www.solidarite-numerique.fr>

France Services : un guichet unique donnant accès à toutes les démarches administratives et besoins numériques du quotidien : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Trouver la France services la plus proche de chez vous : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services>

EMMAÛS CONNECT : Un engagement en faveur de l'inclusion numérique

L'association intervient depuis 2013 auprès des personnes en situation de précarité sociale et numérique afin de leur permettre selon leurs besoins d'accéder aux outils numériques, aux moyens de connexion et à l'acquisition des compétences essentielles. L'association agit sur 4 territoires en Île-de-France : Paris, l'Essonne, Saint-Denis et Créteil.

La fracture numérique s'est creusée avec la crise du Covid-19. En effet, la fermeture des lieux d'accueils au public a creusé les inégalités et complexifié le suivi social et médical de nombreuses personnes déjà en difficulté. Elle a pu entraîner des complications dans le suivi médical de certains patients (Prise de rendez-vous dématérialisé), provoquer des ruptures de droits et peser sur les ressources financières de nombreuses familles, etc. Force est de constater que le passage forcé à la dématérialisation a ajouté une difficulté supplémentaire pour les publics ne disposant pas de matériel et/ ou de connexion internet et ne maîtrisant pas les outils numériques, comme certaines personnes âgées, ou bien des parents concernés par l'accompagnement à la scolarité à distance de leurs enfants.

EMMAÛS CONNECT tente d'apporter une réponse adaptée à ces difficultés. Elle accueille sans conditions toute personne orientée par une structure sociale. Après avoir réalisé un « diagnostic numérique » avec un conseiller, qui permet d'évaluer le degré de familiarité de la personne avec les outils digitaux, il lui est proposé un parcours d'accompagnement adapté et des offres solidaires (recharges prépayées, matériel reconditionné) accessibles aux budgets les plus modestes.

L'association aide également les acteurs sociaux à répondre à l'urgence sociale numérique de leurs publics en mettant en place des bons d'orientation qui vont leur permettre de profiter d'un accompagnement complet.

Au total près de 17 000 personnes ont été accompagnées en Île-de-France depuis 2013.

Les actions d'EMMAÛS CONNECT : [Cliquez-ici](#)

Témoignage VOISINMALIN : Former des habitants relais au numérique



L'association VoisinMalin repère, salarie et forme des habitants « messagers » dans les quartiers populaires. En porte-à-porte essentiellement, ils écoutent leurs voisins, les informent et les mobilisent sur les projets, les services et les droits qui les concernent dans leur vie quotidienne, sur lesquels ils ne se mobilisent pas par manque d'information, sentiment de non-légitimité ou méfiance envers les institutions. Pairs reconnus par les habitants, ils sont les relais des acteurs investis sur le quartier (associations, collectivités, bailleurs et entreprises), porteurs de "l'information du dernier kilomètre", celui qui manque souvent pour atteindre les personnes concernées.

Quels usages les Voisins Malins font-ils du numérique? Entretien avec Wassil Derradji, responsable de site à Mantes-la-Jolie (78)

« Les Voisins Malins sont équipés de tablettes numériques lors de leur porte-à-porte et actions en pied d'immeuble, ce qui facilite la diffusion et la compréhension des messages.

Dans le cadre de Covid Stop Ensemble, les Voisins Malins ont montré aux habitants les photographies d'équipements publics vers lesquels s'orienter.

Ces tablettes numériques permettent d'avoir une trame de message, de noter les remarques et questionnements, ou encore d'indiquer les langues parlées par les habitants rencontrés afin qu'un autre Voisin Malin puisse prendre le relais.

De manière plus globale, il s'agit de faire monter en compétences les Voisins Malins, pour qu'à leur tour ils sachent donner confiance et envie aux habitants. C'est pourquoi ils sont formés au numérique, et bénéficient d'un accompagnement tout au long de leur parcours au sein de l'association ».



Accès aux soins : quand le numérique participe à la réduction des inégalités territoriales

Dans les territoires durement touchés par la pandémie des initiatives portées par les collectivités, les pharmacies, ... voient le jour afin de favoriser l'accès aux soins et pallier à l'insuffisance de médecins généralistes. L'installation de cabines de télémedecine se multiplie en Ile-de-France.

Quelques illustrations : à Evry-Courcouronnes et Breigny-sur-Orge par le Conseil départemental ; une autre a été installée à Rosny-sous-Bois et à Champigny-sur-Marne ce qui permet de soulager les médecins de ville.

Dans le quartier du Bois-l'Abbé, une cabine de télémedecine a été installée dans un cybercafé en plein cœur du quartier.

Depuis le début de la crise sanitaire, L'ARS Île-de-France travaille avec l'Assurance maladie sur la stratégie de déploiement de la télémedecine.

L'ARS Île-de-France a sollicité le Service Numérique de Santé (SESAN) pour accompagner les patients en sortie d'hospitalisation grâce à une coordination ville-hôpital.

Le module e-Covid permet aux patients diagnostiqué Covid-19 confirmé de renseigner quotidiennement des critères de surveillance en lien avec des plateformes de suivi clinique telle que celle qui a été mis en place dans le 77 au Centre hospitalier de Meaux.



Même vacciné.e, j'applique les gestes barrières



Boîte à outils

[Accès au calendrier 2021 du CODES 93](#) - Sessions de formation sur la Covid-19.

Une série de post de promotion de la santé en relais des messages de Santé publique France à retrouver sur la page [Facebook-ARSIDF](#).

Vaccination et dépistage Covid-19 : accès au recensement de l'ensemble des [opérations de vaccination et de dépistage](#). Mise à jour régulière.

L'ensemble des bulletins d'informations sont également disponibles sur le [site de l'ARS](#) et celui de [PromoSanté Ile-de-France](#).

Partage de vos initiatives : vous avez des projets de prévention, des groupes de discussion sur les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, Instagram...) dans votre quartier, votre association... parlez-nous !

Contact : ars-idf-actions-prevention@ars.sante.fr

Abonnez-vous à notre infolettre hebdomadaire en suivant [ce lien](#).

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)